



Communiqué de presse

Paris, le 14 janvier 2008

En 2007, le taux de rendement net des produits d'épargne et d'assurance-vie de la Carac s'élève à 4,70 % !

La mutuelle d'épargne, de retraite et de prévoyance Carac enregistre à nouveau un excellent taux de rendement net pour trois de ses garanties d'épargne en euros. Le Compte Épargne Carac, Entraid'épargne Carac et le Compte Épargne Famille bénéficient d'un taux de rendement net de 4,70 % (contre 4,50 % en 2006). Cette nette progression contribue aux excellentes performances de ces garanties depuis leur création.

Ce bon résultat concerne également l'offre globale « Solution Retraite », qui, réunissant les avantages des produits Compte Épargne Carac, Carac Avenir et Carac Perspectives, affiche des taux de rendement nets situés entre 4,20 % et 4,70%.

Les contrats d'assurance-vie en euros Carac : une gamme d'épargne alliant qualité et performance

Avec un taux de rendement net (hors prélèvements sociaux) de 4,70 %, les trois garanties : Compte Épargne Carac, Entraid'épargne Carac et Compte Épargne Famille révèlent toute l'efficacité des produits proposés par la Carac qui déploie toute son énergie au service des intérêts et de la protection de ses adhérents.

« Avec un taux de rendement net de 4,70 % en 2007 pour ses comptes épargne, la Carac confirme une fois de plus sa capacité à gérer au mieux ses actifs et à proposer à ses adhérents des produits performants et sûrs (avec des frais qui restent parmi les plus bas du marché). Ces résultats confirment l'excellente santé financière de la Carac » souligne son président, Jacques Goujat.

Le Compte Épargne Carac, une garantie souple et efficace

Il s'agit d'une garantie d'assurance-vie en euros à versements libres qui s'adapte aux disponibilités de chacun. Ce placement sûr et performant comptabilise les intérêts par quinzaine permettant de faire fructifier le capital en toute sécurité. Cette garantie représente un moyen fiable et facile de se constituer en toute sérénité une épargne personnelle, familiale ou dédiée à la transmission de son patrimoine.

Le Compte Épargne Famille, le placement idéal pour ses enfants

Garantie d'épargne à versements libres, régie par les règles fiscales de l'assurance-vie, elle combine les avantages de la donation et de l'assurance-vie. Elle permet à chacun de participer à la réalisation des projets de leurs enfants ou petits-enfants dans des conditions fiscales et financières optimales.

Entraid'épargne Carac, une épargne plus juste, une solidarité plus efficace

Cette garantie est une solution d'épargne solidaire qui conjugue équitablement rendement et partage. Entraid'épargne Carac est un produit d'assurance-vie solidaire souple, qui, géré avec le même souci de rentabilité qu'un produit d'épargne classique, permet de participer à des projets d'entraide. Créé en 2004, son fonctionnement est simple : 1 % de chaque versement des adhérents est reversé à la Croix-Rouge française pour soutenir ses actions civiques et former un plus grand nombre de Français aux « gestes qui sauvent ».



« Solution Retraite », un placement adapté aux besoins multiples de la retraite

La progression des taux de rendement des produits Carac profite également à l'offre globale « Solution Retraite » qui affiche des rendements nets compris entre 4,20 % et 4,70 %.

« Solution Retraite » s'adresse aux actifs soucieux d'anticiper la baisse de leurs revenus à l'âge de la retraite. Cette formule souple et pratique mixe les avantages de l'assurance-vie et du PERP pour répondre, de façon personnalisée, aux besoins et priorités de chacun : parcours professionnel, âge, situation fiscale, composition familiale, objectifs, etc. Avec « Solution Retraite », la Carac entend valoriser son expertise en matière de retraite par capitalisation au service d'une clientèle plus large.

La Carac

Héritière d'un riche patrimoine historique, la Carac - mutuelle régie par le livre II du code de la mutualité - est résolument tournée vers l'avenir et à l'écoute des évolutions constantes de son marché.

Organisme à but non lucratif, son principal objectif est de gérer l'épargne de ses adhérents avec le souci constant de sauvegarder au mieux leurs intérêts. Leader du marché de la Retraite Mutualiste du Combattant, elle a su mettre 80 années d'une solide expertise en matière de retraite par capitalisation au service du plus grand nombre en proposant une offre globale de solutions adaptées, souples et faciles d'accès dans les domaines de l'épargne, de la retraite et de la prévoyance.

Au plus près des réalités locales et afin de répondre au mieux aux attentes de ses adhérents, la Carac a mis en place un réseau commercial de 55 sites d'accueil répartis sur l'ensemble du territoire national. Pour plus d'informations : www.carac.fr

Contact presse

Agence Zap !

Sandrine Charbonnier ou Charlotte Rabilloud

Tél : 01 47 04 04 47

scharbonnier@agencezap.com - crabilloud@agencezap.com

Carac

Javotte Thierry

Tél : 01 55 61 55 82

jthierry@carac.fr